

# Luxembourg

L'enquête de l'OCDE fondée sur les déclarations des patients (PaRIS) est une initiative pionnière qui comble une lacune majeure dans les données de santé en mesurant les résultats des patients sur le plan de la santé ainsi que leur perception des soins qu'ils reçoivent. Ces informations essentielles manquaient encore : l'avis des personnes directement concernées par les services de santé – les patients – quant à leur parcours au sein du système de santé, et les résultats déclarés par ces patients. En analysant le point de vue de plus de 107 000 personnes dans 1 800 structures de soins primaires de 19 pays, l'enquête PaRIS fournit une évaluation comparable à l'échelle internationale de la façon dont les résultats et le vécu des usagers de soins primaires âgés de 45 ans et plus varient d'un pays à l'autre et dont les systèmes de santé parviennent à prodiguer les soins dont les patients atteints de maladies chroniques ont besoin.

Alors que le nombre de personnes atteintes de maladies chroniques ne cesse de croître dans le monde, il apparaît plus urgent que jamais de faire en sorte que les systèmes de santé s'adaptent à leurs besoins. L'enquête PaRIS joue un rôle déterminant pour éclairer cette évolution, en présentant des données à l'appui d'une réorganisation des services de santé autour du vécu des patients et des résultats qui comptent le plus pour eux. Contrairement aux évaluations ciblées sur certaines pathologies, l'enquête PaRIS s'inscrit dans une démarche plus vaste en évaluant l'influence des soins sur différents aspects de la vie des patients. Cette perspective globale pourrait transformer radicalement notre manière d'évaluer les performances des systèmes de santé à l'échelle mondiale.

Les résultats de l'enquête PaRIS mettent en évidence la nécessité d'axer davantage les soins sur la personne et de mieux les coordonner, en particulier pour les 80 % d'usagers de soins primaires âgés de 45 ans et plus qui sont atteints d'au moins une maladie chronique et pour les 50 % qui en ont plusieurs (deux ou plus). Des politiques ciblées sont essentielles pour lutter contre les inégalités, améliorer la coordination des soins et renforcer la confiance dans les systèmes de santé. Encourager les patients à intervenir dans les décisions qui les concernent et à établir des liens étroits avec les professionnels de santé peut permettre d'améliorer leurs résultats sur le plan de la santé, de renforcer la confiance qu'ils accordent au système et de les rendre plus confiants dans la gestion de leur propre santé. Parallèlement, des personnels de santé suffisamment nombreux et des structures de soins primaires organisées autour des besoins des personnes sont essentiels pour améliorer les résultats et le vécu des patients.

La présente note, qui s'appuie sur les principales conclusions du rapport *Les systèmes de santé tiennent-ils leurs promesses ? Résultats de l'enquête PaRIS fondés sur les déclarations des patients*, propose une évaluation ciblée sur le Luxembourg. En s'appuyant sur l'analyse des dix principaux indicateurs des résultats et du vécu des patients utilisés dans l'enquête (Tableau 1), elle examine les résultats dans le contexte du Luxembourg et les compare à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS. Cette moyenne correspond à la moyenne pondérée des 17 pays membres de l'OCDE ayant participé à l'enquête PaRIS.

### Encadré 1. Principaux résultats - Luxembourg

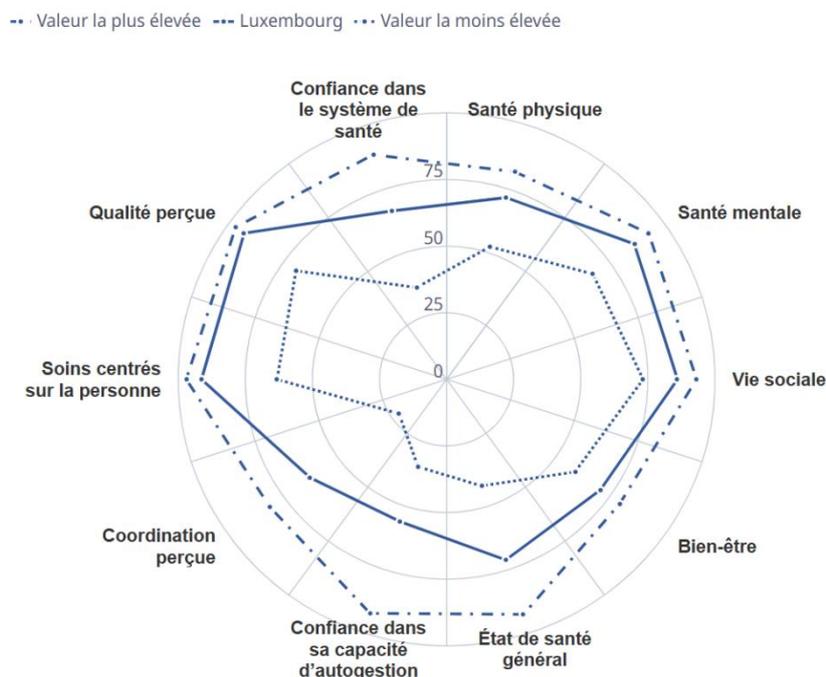
- **Au Luxembourg, plus de sept personnes sur dix (72 %) atteintes de maladies chroniques déclarent être en bonne santé physique**, mesurée par les activités physiques, la douleur et la fatigue, soit une proportion supérieure à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS, qui s'élève à 70 %.
- **Au Luxembourg, près de neuf personnes sur dix (86 %) atteintes de maladies chroniques font état d'une bonne santé mentale**, laquelle renvoie à la qualité de vie, à la détresse émotionnelle et à la vie sociale, ce qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (83 %).
- **Au Luxembourg, neuf personnes sur dix (91 %) atteintes de maladies chroniques déclarent bénéficier de soins centrés sur la personne** et axés sur les besoins des patients, ce qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (85 %).
- **Près de deux tiers (66 %) des patients atteints de maladies chroniques font confiance à leur système de santé**, ce qui est au-dessus de la moyenne OCDE dans l'enquête PaRIS (62 %).
- **Plus de la moitié (56 %) des patients atteints de maladies chroniques au Luxembourg se sentent aptes à gérer leur propre santé**, ce qui est en deçà de la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (59 %).
- **11 % seulement des patients atteints de maladies chroniques se disent confiants dans leur capacité à utiliser des informations de santé sur internet**, contre 19 % en moyenne dans les pays de l'OCDE participant à l'enquête (fourchette comprise entre 5 et 34 %).
- **Au Luxembourg, environ une personne sur cinq (18 %) atteinte de deux maladies chroniques ou plus est prise en charge dans des structures de soins primaires où le personnel non médical participe à la gestion des maladies chroniques**, soit 65 points de moins que la moyenne OCDE (83 %).
- **18 % seulement des personnes atteintes de maladies chroniques sont prises en charge dans des structures pouvant échanger des dossiers médicaux par voie électronique**, ce qui est inférieur à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (57 %).

### Au Luxembourg, dans quelle mesure les personnes atteintes de maladies chroniques bénéficient-elles de soins de qualité ?

Au Luxembourg, les personnes atteintes de maladies chroniques sont plus susceptibles de bénéficier de soins de qualité que leurs homologues dans la plupart des autres pays. Les scores obtenus au regard du vécu des patients et de leurs résultats en matière de santé sont pour la plupart proches de la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS, ou légèrement au-dessus. Cette évaluation se fonde sur les 10 indicateurs clés des résultats déclarés par les patients (PROM) – *santé physique, santé mentale, vie sociale, bien-être et santé générale* - et de l'expérience déclarée par les patients (PREM) – *confiance dans sa capacité d'autogestion, coordination perçue des soins, démarche de soins centrée sur la personne, qualité perçue des soins et confiance dans le système de santé* (graphique 1).

## Graphique 1. Les 10 indicateurs clés de l'enquête PaRIS

Pourcentage de personnes atteintes d'une ou plusieurs maladies chroniques faisant état de résultats ou d'un vécu positifs



Note : sont indiquées, pour tous les indicateurs, des valeurs en pourcentage qui mesurent la proportion de personnes faisant état d'un résultat ou d'un vécu positif (par exemple, les patients se déclarant en bon, très bon ou excellent état de santé général). Voir le Tableau 1 pour de plus amples informations sur les seuils des réponses positives et les échelles utilisées. La valeur la plus élevée (la plus faible) correspond à la valeur la plus élevée (la plus faible) obtenue pour chaque indicateur parmi 17 pays participant à l'enquête PaRIS.

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

Au Luxembourg, les patients atteints de maladies chroniques sont plus susceptibles d'être en bonne santé par rapport à la plupart des autres pays ayant participé à l'enquête PaRIS (graphique 1) :

- Au Luxembourg, plus de sept personnes sur dix (72 %) atteintes de maladies chroniques déclarent être en bonne **santé physique**, mesurée par les activités physiques, la douleur et la fatigue, un pourcentage légèrement au-dessus de la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (70 %), mais inférieur de 10 points à celui du pays le plus performant (82 %).
- Au Luxembourg, près de neuf personnes sur dix (86 %) atteintes de maladies chroniques font état d'une bonne **santé mentale**, laquelle renvoie à la qualité de vie, à la détresse émotionnelle et à la santé sociale, ainsi que d'une **vie sociale** satisfaisante, laquelle évalue la qualité des activités et fonctions sociales habituelles. Ce chiffre est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (83 %), mais inférieur de 7 points à celui du pays le plus performant (93 %).
- 71 % des patients atteints de maladies chroniques au Luxembourg font état d'un niveau de **bien-être** satisfaisant, mesuré en termes d'humeur, de vitalité et d'épanouissement. S'il correspond à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS, ce chiffre est inférieur de 9 points à celui du pays le plus performant (80 %).
- Au Luxembourg, 71 % des personnes atteintes de maladies chroniques se déclarent en bonne **santé générale**, ce qui est nettement supérieur à la moyenne OCDE (66 %), mais inférieur de 22 points au pays le plus performant (93 %).

Au Luxembourg, les personnes atteintes de maladies chroniques sont beaucoup plus susceptibles de bénéficier de soins de qualité que dans d'autres pays, tandis que la proportion de patients déclarant avoir confiance dans leur capacité à gérer leur propre santé, bénéficier de soins coordonnés et centrés sur la personne, et faire confiance au système de santé est comparable à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (graphique 1).

- Plus de la moitié (56 %) des personnes atteintes de maladies chroniques au Luxembourg **se sentent aptes à gérer leur propre santé**, une proportion légèrement inférieure à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (59 %), et inférieure de 36 points à celle observée dans le pays le plus performant (92 %).
- Au Luxembourg, près des deux tiers (63 %) des patients atteints de maladies chroniques sont satisfaits de la **coordination des soins**, ce qui est supérieur à la moyenne OCDE (59 %), mais inférieur de 18 points au pays le plus performant (81 %).
- Neuf patients sur dix (91 %) atteints de maladies chroniques au Luxembourg déclarent bénéficier de **soins centrés sur la personne** et axés sur leurs besoins, une proportion supérieure à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (85 %) et inférieure de 6 points seulement à celle relevée dans le pays le plus performant (97 %).
- Au Luxembourg, plus de neuf patients sur dix (93 %) atteints de maladies chroniques jugent les **soins de bonne qualité**, une proportion largement supérieure à la moyenne OCDE (87 %) et inférieure de 4 points seulement à celle relevée dans le pays le plus performant (97 %).
- Près de deux tiers (66 %) des patients atteints de maladies chroniques **font confiance à leur système de santé**, ce qui est légèrement au-dessus de la moyenne OCDE dans l'enquête PaRIS (62 %).

**Tableau 1. Les PROM et les PREM dans l'enquête PaRIS**

<b>Indicateurs des résultats déclarés par les patients (PROM)</b>	
Santé physique	Réponses à quatre questions mesurant l'état physique, la douleur et la fatigue, sur une échelle de 1 à 5. Score moyen des patients. Scores bruts de 4 à 20 convertis en score T, 50 représentant la moyenne et 10 l'écart-type de la population de référence PROMIS. Score T compris entre 16.2 et 67.7. Pourcentage de patients faisant état de résultats positifs (score T supérieur ou égal à 42, correspondant à un état de santé physique « bon » ou « meilleur », par rapport à un état de santé « passable » ou « mauvais », basé sur la population de référence PROMIS), présenté au graphique 1. Outil de collecte de données : échelle PROMIS® Scale v1.2 – Global Health
Santé mentale	Réponse à quatre questions sur la qualité de vie, la détresse émotionnelle et la vie sociale, sur une échelle de 1 à 5. Score moyen des patients. Scores bruts de 4 à 20 convertis en score T, 50 représentant la moyenne et 10 l'écart-type de la population de référence PROMIS. Score T compris entre 21.2 et 67.6. Pourcentage de patients faisant état de résultats positifs (score T supérieur ou égal à 40, correspondant à un état de santé mentale « bon » ou « meilleur », par rapport à un état de santé « passable » ou « mauvais », basé sur la population de référence PROMIS), présenté au graphique 1. Outil de collecte de données : échelle PROMIS® Scale v1.2 – Global Health
Vie sociale	Réponse à la question : « En général, comment évaluez-vous votre capacité à mener vos activités et fonctions sociales habituelles [plus de détails dans le questionnaire] », les choix de réponse possibles allant de « mauvaise » (1) à « excellente » (5). Pourcentage de patients ayant répondu bonne, très bonne ou excellente (contre passable ou mauvaise). Outil de collecte de données : échelle PROMIS® Scale v1.2 – Global Health
Bien-être	Réponses à cinq questions mesurant le bien-être (se sentir joyeux et de bonne humeur, calme et détendu, actif et énergique, épanoui dans la vie quotidienne, frais et dispos), sur une échelle de 0 à 5. Score moyen des patients (scores bruts de 0 à 25 convertis sur une échelle de 0 à 100). Pourcentage de patients faisant état de résultats positifs (score >=50, indiquant l'absence de risque de dépression clinique), présenté au graphique 1. Outil de collecte de données : indice de bien-être OMS-5.
État de santé général	Réponse à la question : « En général, diriez-vous que votre santé est... », les choix de réponse possibles allant de « mauvaise » (1) à « excellente » (5). Pourcentage de patients ayant répondu bonne, très bonne ou excellente (contre passable ou mauvaise). Outil de collecte de données : échelle PROMIS® Scale v1.2 – Global Health
<b>Indicateurs de l'expérience déclarée par les patients (PREM)</b>	
Confiance dans sa capacité d'autogestion	Réponse à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous confiant(e) dans votre capacité à gérer votre santé et votre bien-être ? » les choix de réponse possibles allant de « pas du tout confiant(e) » (0) à « très confiant(e) » (3). Pourcentage de patients ayant répondu « confiant(e) » ou « très confiant(e) » (contre « relativement confiant(e) » ou « pas du tout confiant(e) »). Outil de collecte de données : questionnaire P3CEQ.
Coordination perçue	Réponses à cinq questions mesurant la coordination des soins (soins coordonnés, contact unique désigné, plan de soins global, aide à l'autogestion, information à des fins d'autogestion). Réponses sur une échelle de 0 à 3. Score moyen des patients (sur une échelle de 0 à 15). Pourcentage de patients faisant état d'une expérience positive (score supérieur ou égal à 50 % à 5 questions, c'est-à-dire score >=7.5), présenté au graphique 1. Outil de collecte de données : questionnaire P3CEQ, données disponibles uniquement pour les personnes atteintes d'une ou plusieurs maladies chroniques.
Démarche de soins centrée sur la personne	Réponses à huit questions évaluant si les soins sont centrés sur la personne (définition des aspects importants, participation aux décisions, prise en compte de la personne dans sa globalité, absence de nécessité de répéter les informations, coordination des soins, aide à l'autogestion, information à des fins d'autogestion, confiance dans la capacité d'autogestion). Réponses sur une échelle de 0 à 3. Score moyen des patients (sur une échelle de 0 à 24). Pourcentage de patients faisant état d'une expérience positive (score supérieur ou égal à 50 % à 8 questions, c'est-à-dire score >=12), présenté au graphique 1. Outil de collecte de données : questionnaire P3CEQ, données disponibles uniquement pour les personnes atteintes d'une ou plusieurs maladies chroniques.
Qualité perçue	Réponse à la question : « En tenant compte de tous les aspects des soins que vous avez reçus, comment évaluez-vous la qualité globale de la prise en charge médicale dont vous avez bénéficié au cours des 12 derniers mois dans votre centre de soins primaires ? », les choix de réponse possibles allant de « mauvaise » (1) à « excellente » (5). Pourcentage de patients ayant répondu bonne, très bonne ou excellente (contre passable, mauvaise ou ne sait pas). Outil de collecte de données : adapté de l'Enquête internationale du Fonds du Commonwealth sur les politiques de santé.
Confiance dans le système de santé	Réponse à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle on peut avoir confiance dans le système de santé ? », les choix de réponse possibles allant de « pas du tout d'accord » (1) à « tout à fait d'accord » (5). Pourcentage de patients se déclarant d'accord ou tout à fait d'accord (contre ceux se déclarant ni d'accord ni pas d'accord, pas d'accord ou pas du tout d'accord). Outil de collecte de données : fondé sur les Lignes directrices de l'OCDE sur la mesure de la confiance, ainsi que des questions similaires tirées de certaines enquêtes nationales.

Source : voir le chapitre 2 pour plus de détails.

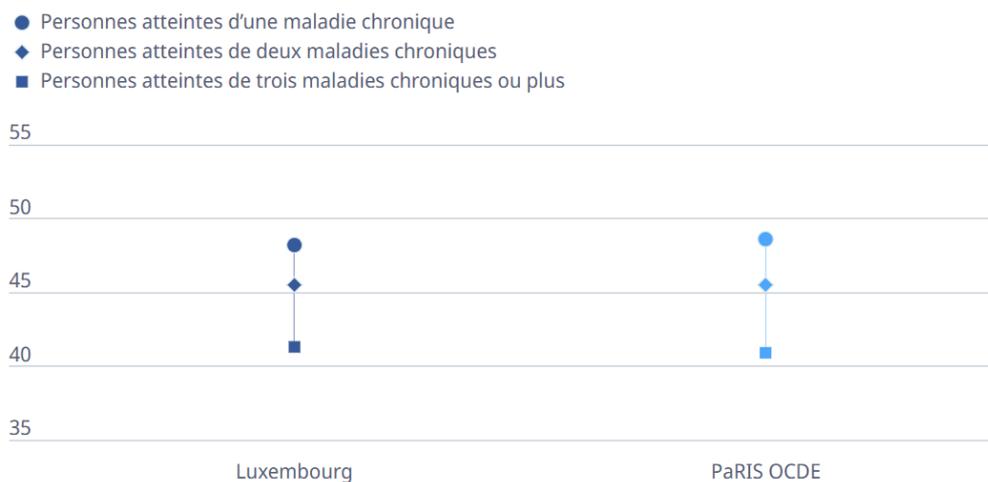
## Au Luxembourg, les personnes atteintes de plusieurs maladies chroniques font état de résultats de santé moyens

Les personnes atteintes de plusieurs maladies chroniques jugent leur état de santé physique et mentale, leur bien-être et leur vie sociale moins favorablement que celles qui ont une seule maladie chronique (chapitre 3), ce qui concorde avec les résultats d'autres pays. En particulier :

- Au Luxembourg, les personnes atteintes d'au moins trois maladies chroniques sont moins susceptibles de se déclarer en meilleure santé que celles qui ont deux maladies chroniques. Ce constat concorde avec les résultats d'autres pays.
- Au Luxembourg, les personnes atteintes de plusieurs maladies chroniques sont en moins bonne santé physique que celles qui n'en ont qu'une, avec un écart de sept points, ce qui correspond à la moyenne de l'enquête PaRIS. Dans le domaine de la santé physique, les scores des personnes atteintes d'une, de deux ou de trois maladies chroniques ou plus sont, au Luxembourg, supérieurs à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (graphique 2). Ainsi, au Luxembourg, les personnes atteintes d'au moins trois maladies chroniques ont un score moyen inférieur au seuil entre un état de santé physique bon et passable (42), comparable à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS.

### Graphique 2. Santé physique des personnes atteintes d'une, de deux ou de trois maladies chroniques ou plus

Score T moyen pour la santé physique, échelle PROMIS



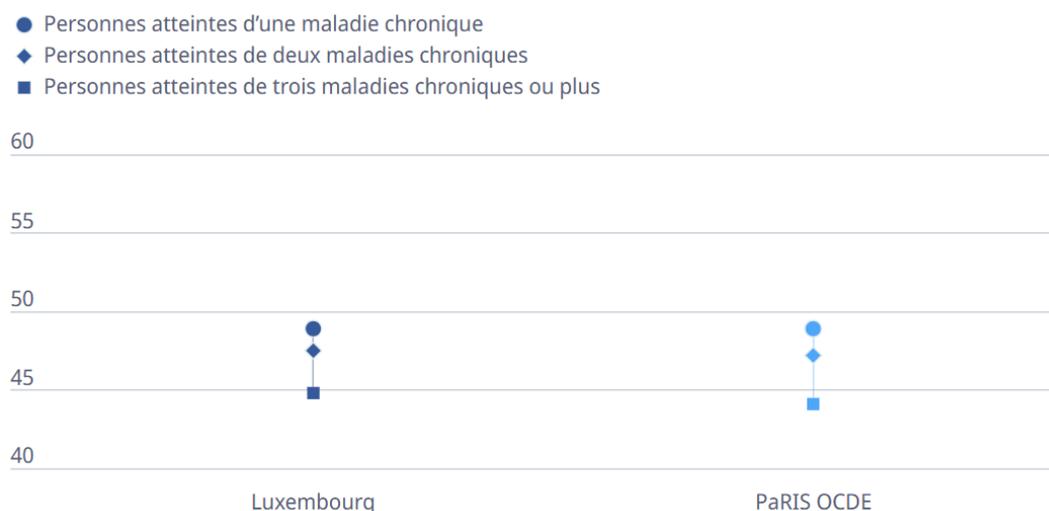
Note : la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS est calculée à partir des données des pays membres de l'OCDE participants. Santé physique : sur l'échelle PROMIS® Scale v1.2 – Global Health, la composante santé physique est mesurée selon un score T compris entre 16 et 68, avec un seuil passable de 42, une valeur élevée correspondant à une meilleure santé physique.

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

De même, le Luxembourg obtient des résultats comparables à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS en ce qui concerne la santé mentale des personnes atteintes d'une, de deux ou de trois maladies chroniques ou plus. Au Luxembourg, les patients atteints de trois maladies chroniques ou plus font état d'une moins bonne santé mentale que ceux qui n'en ont qu'une, avec un écart de quatre points, comparable à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (cinq points) (graphique 3).

### Graphique 3. Santé mentale des personnes atteintes d'une, de deux ou de trois maladies chroniques ou plus

Score T moyen pour la santé mentale, échelle PROMIS



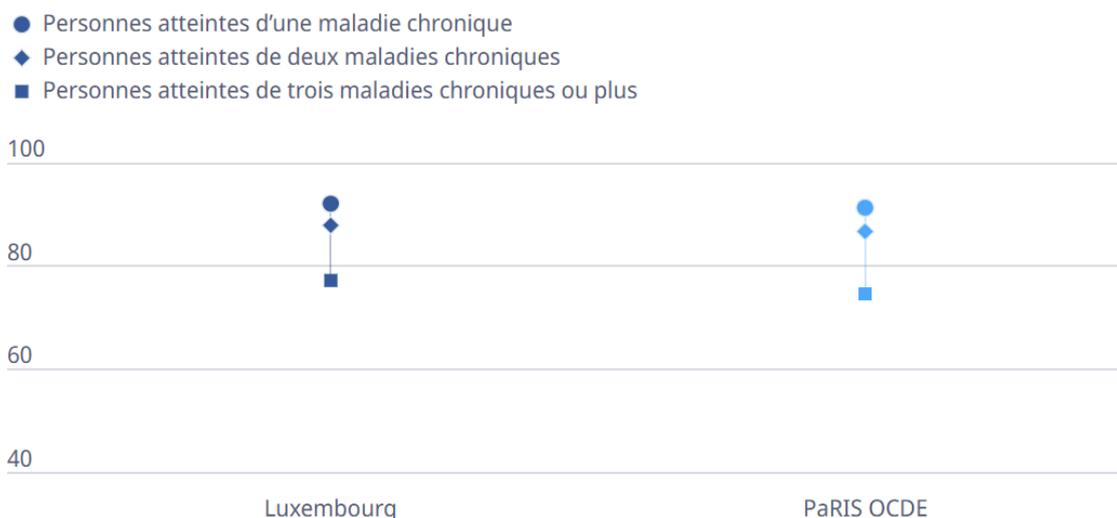
Note : la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS est calculée à partir des données des pays membres de l'OCDE participants. Sur l'échelle PROMIS® Scale v1.2 – Global Health, la composante santé mentale est mesurée selon un score T compris entre 21 et 68, avec un seuil entre état de santé « bon » et « passable » de 40, les valeurs plus élevées correspondant à un meilleur état de santé mentale.

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

Comme dans d'autres pays, les personnes souffrant de plusieurs maladies chroniques au Luxembourg sont moins susceptibles d'être satisfaites de leur vie sociale que celles qui n'en ont qu'une (graphique 4). Si, au Luxembourg, 92 % des personnes atteintes d'une maladie chronique se disent satisfaites de leur vie sociale, ce pourcentage tombe à 77 % chez celles qui en ont trois ou plus, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS.

## Graphique 4. Vie sociale des personnes atteintes d'une, de deux ou de trois maladies chroniques ou plus

Pourcentage de personnes jugeant leur vie sociale bonne, très bonne ou excellente



Note : la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS est calculée à partir des données des pays membres de l'OCDE participants. Échelle PROMIS® Scale v1.2 – Global Health / élément vie sociale. Pourcentage de patients ayant répondu « bonne », « très bonne » ou « excellente » (par rapport à « passable » ou « mauvaise ») à la question : « En général, comment évaluez-vous votre capacité à mener vos activités et fonctions sociales habituelles ? [plus de détails dans le questionnaire] ».

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

### ***Si le Luxembourg affiche des résultats en ligne avec la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS en ce qui concerne les caractéristiques des consultations de soins primaires, un moins grand nombre de patients sont pris en charge dans des structures où le personnel non médical participe aux soins***

Les caractéristiques des consultations de soins primaires associées à des niveaux plus élevés de qualité perçue sont liées au temps, à la fois au temps prévu pour les consultations régulières et de suivi et à la durée de la relation avec le même professionnel de soins primaires (chapitre 3). Le personnel non médical qui aide à la prise en charge des patients joue également un rôle dans l'amélioration des soins chez les personnes atteintes de plusieurs maladies chroniques (chapitre 3). Un bilan de médication systématique chez ces patients peut améliorer la sécurité et l'efficacité des médicaments tout en renforçant le sentiment que les soins sont bien coordonnés.

Le Luxembourg affiche des résultats en ligne avec la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS pour ce qui est des caractéristiques des consultations de soins primaires, mais la proportion de patients suivis dans des structures de soins primaires où le personnel non médical participe à la gestion des maladies chroniques y est inférieure à la moyenne (graphique 5) :

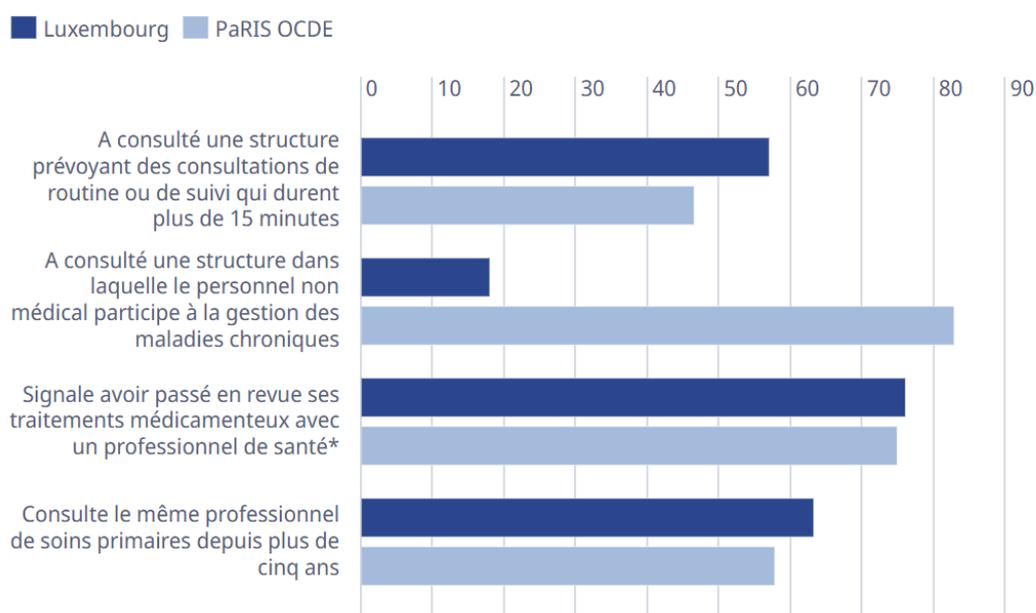
- Près de trois personnes sur cinq (57 %) atteintes de deux maladies chroniques ou plus au Luxembourg sont prises en charge dans des structures de soins primaires qui proposent un suivi et des consultations régulières de plus de 15 minutes, soit plus de 10 points de pourcentage de plus que la moyenne OCDE (47 %).
- Au Luxembourg, près d'une personne sur cinq (18 %) atteinte de deux maladies chroniques ou plus est prise en charge dans des structures de soins primaires où le personnel non médical

participe à la gestion des maladies chroniques, soit 65 points de moins que la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (83 %).

- Au Luxembourg, plus de trois personnes sur quatre (76 %) atteintes de trois maladies chroniques ou plus déclarent avoir bénéficié d'un bilan de médication par un professionnel de santé au cours des 12 derniers mois (graphique 5), ce qui est proche que la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (75 %).
- Plus de trois personnes sur cinq (63 %) atteintes d'au moins deux maladies chroniques au Luxembourg déclarent consulter le même professionnel de soins primaires depuis plus de cinq ans, un pourcentage supérieur de plus de 5 points à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (58 %).

### Graphique 5. Offre de soins primaires aux personnes atteintes de plusieurs maladies chroniques

Pourcentage de personnes atteintes de deux maladies chroniques ou plus



Note : la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS est calculée à partir des données des pays membres de l'OCDE participants. \*Résultats des patients atteints de trois maladies chroniques ou plus qui indiquent avoir bénéficié d'un bilan de médication par un professionnel de santé au cours des 12 derniers mois.

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

**Démarche de soins centrée sur la personne : le Luxembourg se distingue par ses bons résultats en matière de soutien à la gestion des maladies chroniques et de coordination des soins, mais une marge d'amélioration se dessine pour ce qui est de la maîtrise des outils numériques de santé et des dossiers médicaux numériques.**

Une démarche de soins centrée sur la personne, qui répond aux besoins des individus, constitue un indicateur essentiel de la qualité et des performances des systèmes de santé et des professionnels des soins primaires (chapitre 4). Les données de l'enquête PaRIS montrent qu'une approche centrée sur la personne, dans laquelle on privilégie une participation étroite des patients et une coordination efficace des soins, est associée à de meilleurs résultats et à un meilleur vécu des patients. Cette approche est particulièrement bénéfique dans la prise en charge des maladies chroniques, car elle permet aux patients de prendre une part active dans les décisions médicales qui les concernent.

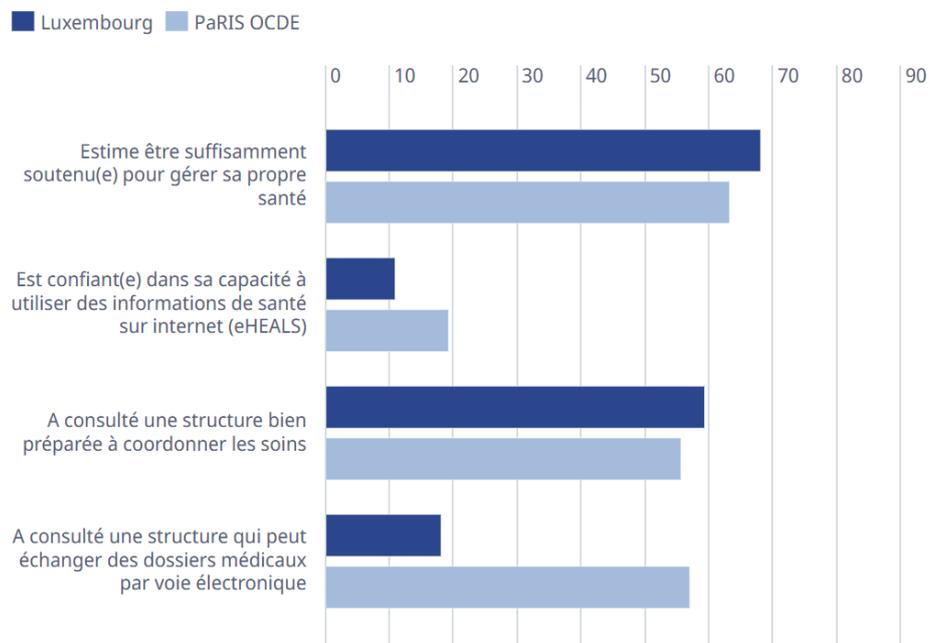
Sur plusieurs indicateurs relatifs aux soins centrés sur la personne, le Luxembourg affiche des résultats mitigés par rapport à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (graphique 6) :

- 68 % des patients atteints de maladies chroniques au Luxembourg sont suffisamment soutenus pour gérer eux-mêmes leur santé, ce qui est supérieur à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (63 %).
- 11 % des patients atteints de maladies chroniques se disent confiants dans leur capacité à utiliser des informations de santé sur internet, ce qui est en deçà de la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (fourchette comprise entre 5 et 34 %).
- À 59 %, la proportion de personnes atteintes de maladies chroniques prises en charge dans des structures de soins primaires qui se disent bien préparées à coordonner les soins est légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (56 %).
- Cependant, 18 % seulement des personnes atteintes de maladies chroniques sont prises en charge dans des structures pouvant échanger des dossiers médicaux par voie électronique, ce qui est nettement inférieur à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (57 %).

Ces résultats mettent en évidence les atouts du Luxembourg pour ce qui est de la coordination des soins et du soutien aux patients, mais ils font aussi ressortir une marge d'amélioration s'agissant de la maîtrise des outils numériques de santé et de l'adoption des dossiers médicaux numériques dans les structures de soins primaires.

### Graphique 6. Coproduction, coordination et utilisation des outils numériques au niveau des soins primaires

Pourcentage de personnes atteintes de maladies chroniques



Note : résultats pour les personnes atteintes d'au moins une maladie chronique en lien avec une structure médicale donnée. Coproduction : patients estimant qu'ils bénéficient d'un soutien suffisant et qu'ils sont capables d'utiliser des informations de santé sur internet (eHEALS), d'après les déclarations des patients. Coordination des soins : patients pris en charge dans des structures bien préparées à coordonner les soins et pouvant échanger des dossiers médicaux par voie électronique, d'après les déclarations des patients et des structures de soins primaires participants. La moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS n'inclut pas les États-Unis pour ce qui est des indicateurs au niveau des structures.

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

### **Les écarts entre hommes et femmes en termes de bien-être sont limités au Luxembourg, mais les disparités en termes de confiance dans le système de santé sont relativement marquées**

On constate au Luxembourg des écarts en termes de bien-être et de confiance dans le système de santé entre hommes et femmes, les résultats de ces dernières étant globalement plus faibles sur les deux indicateurs (graphiques 7 et 8).

- Au Luxembourg, l'écart entre hommes et femmes en termes de bien-être est le plus faible de ceux constatés dans les pays ayant participé à l'enquête PaRIS. Cet écart est comparable aux résultats enregistrés dans d'autres pays, mais il n'est pas statistiquement significatif. Le Luxembourg obtient des résultats comparables à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS en termes de bien-être pour les hommes comme pour les femmes.
- Alors que 73 % environ des hommes au Luxembourg font confiance au système de santé, les femmes ne sont que 58 % dans ce cas. Ces résultats sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS pour les hommes (67 %), mais comparables à la moyenne pour les femmes (58 %).
- Au Luxembourg, l'écart entre hommes et femmes en termes de confiance (15 points) est le plus important observé parmi les pays ayant participé à l'enquête PaRIS (9 points en moyenne).

#### **Graphique 7. Bien-être ressenti par les hommes et les femmes**

Indice de bien-être moyen des personnes atteintes de maladies chroniques

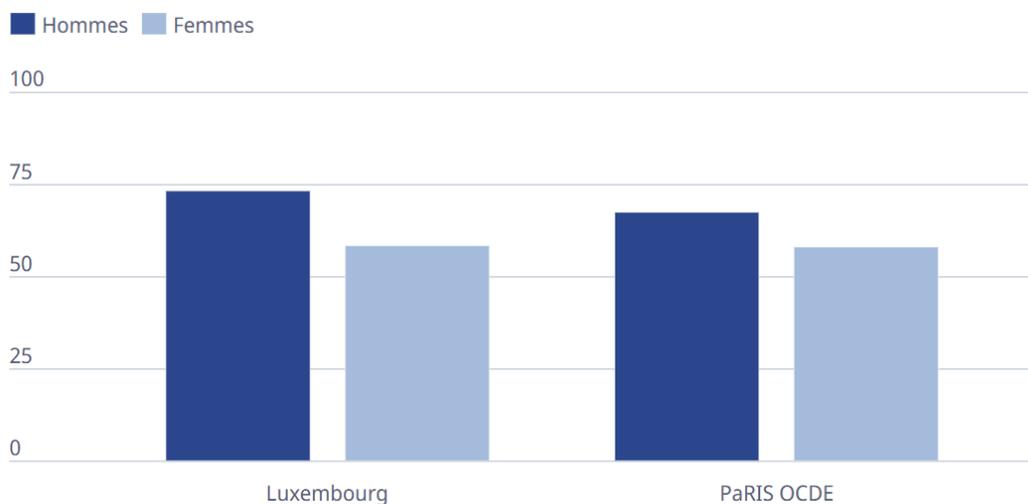


Note : la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS est calculée à partir des données des pays membres de l'OCDE participants. Indice de bien-être OMS-5. Réponse à cinq questions pour mesurer le bien-être. Échelle brute de 0 à 25 convertie en une échelle de 0 à 100, 0 correspondant au niveau de bien-être le plus bas possible et 100 au niveau le plus élevé.

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

## Graphique 8. Confiance des hommes et des femmes dans le système de santé

Pourcentage de personnes atteintes de maladies chroniques déclarant avoir confiance dans le système de santé



Note : la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS est calculée à partir des données des pays membres de l'OCDE participants. Confiance dans le système de santé : réponse à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle on peut avoir confiance dans le système de santé ? » : « tout à fait d'accord », « d'accord », par rapport à « ni d'accord ni pas d'accord », « pas d'accord », « pas du tout d'accord ».

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

Comme dans d'autres pays de l'OCDE, les personnes aux revenus élevés font état d'un meilleur niveau de bien-être et de confiance dans le système de santé (graphiques 9 et 10) :

- Dans les pays de l'OCDE ayant participé à l'enquête PaRIS, les personnes aux revenus élevés font état d'un bien-être supérieur de 6 points à celui des personnes aux revenus plus modestes. Au Luxembourg, les niveaux de bien-être dans les différentes catégories de revenu sont comparables à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (7 points).
- Au Luxembourg, sept patients sur dix (74 %) atteints de maladies chroniques ayant des revenus élevés ont confiance dans le système de santé, contre 63 % des patients aux revenus modestes. Les niveaux de confiance dans le système de santé selon les différentes catégories de revenu sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS à la fois pour les revenus élevés (70 %) et les revenus modestes (59 %).
- Au Luxembourg, on observe un écart de 10 points en termes de confiance dans le système de santé entre les catégories de revenus élevés et les catégories de revenus modestes, ce qui est comparable à la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS (11 points).

## Graphique 9. Bien-être par niveau de revenu

Indice de bien-être moyen des personnes atteintes de maladies chroniques

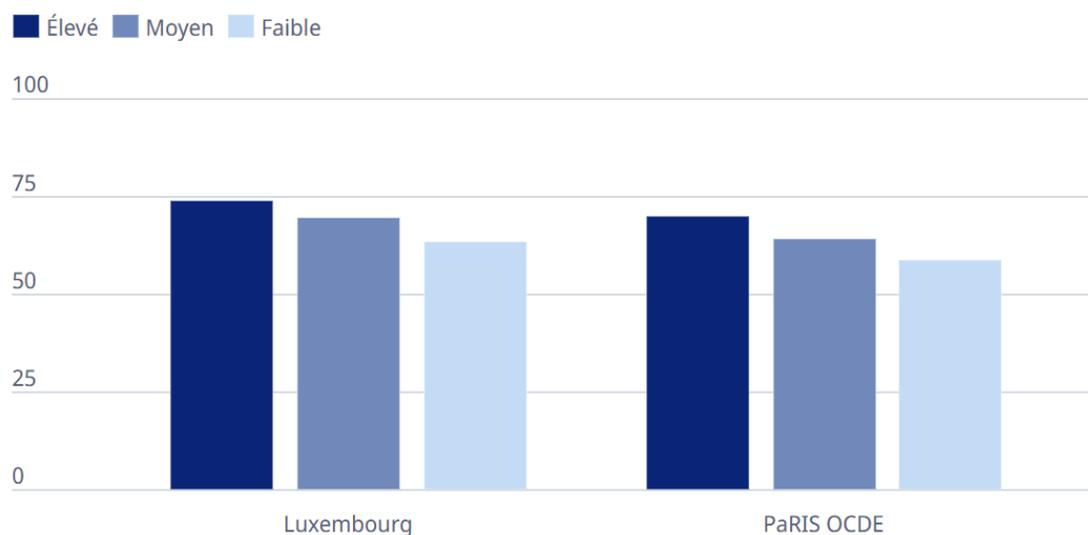


Note : la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS est calculée à partir des données des pays membres de l'OCDE participants. Indice de bien-être OMS-5. Réponse à cinq questions pour mesurer le bien-être. Échelle brute de 0 à 25 convertie en une échelle de 0 à 100, 0 correspondant au niveau de bien-être le plus bas possible et 100 au niveau le plus élevé.

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

## Graphique 10. Confiance dans le système de santé par niveau de revenu

Pourcentage de personnes atteintes de maladies chroniques ayant confiance dans le système de santé



Note : la moyenne de l'OCDE dans l'enquête PaRIS est calculée à partir des données des pays membres de l'OCDE participants. Confiance dans le système de santé : réponse à la question : « Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation selon laquelle on peut avoir confiance dans le système de santé ? » : « tout à fait d'accord », « d'accord », par rapport à « ni d'accord ni pas d'accord », « pas d'accord », « pas du tout d'accord ».

Source : base de données PaRIS 2024 de l'OCDE.

## Principales caractéristiques de l'enquête PaRIS

### Vue d'ensemble de l'enquête PaRIS

L'enquête PaRIS contient des informations sur les résultats et le vécu déclarés par les patients, ainsi que sur les comportements et les capacités en matière de santé, les facteurs sociodémographiques propres aux patients et les caractéristiques des structures de soins primaires communiquées par les prestataires de soins. La collecte de données a eu lieu en 2023-24 et les premiers résultats ont été publiés dans le rapport *Les systèmes de santé tiennent-ils leurs promesses ? Résultats de l'enquête PaRIS fondés sur les déclarations des patients*.

Les résultats couvrent 107 011 usagers de soins primaires (âgés de 45 ans et plus) et 1 816 structures de soins primaires dans 19 pays : Arabie saoudite, Australie, Belgique, Canada, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Pays de Galles (Royaume-Uni), Portugal, Roumanie, Slovaquie, Suisse et Tchéquie. Tous les résultats présentés dans cette note par pays sont standardisés par âge et par sexe afin de prendre en compte les différents profils démographiques des pays. Dans le graphique 1, la valeur la plus élevée (la plus faible) correspond à la valeur la plus élevée (la plus faible) obtenue pour chaque indicateur parmi 17 pays participant à l'enquête PaRIS. En Italie et aux États-Unis, les critères d'éligibilité pour la participation des patients se sont écartés des lignes directrices, raison pour laquelle ces pays ne sont pas inclus dans le graphique. Pour des informations plus détaillées sur les procédures nationales d'échantillonnage et d'autres précisions sur la méthodologie, voir le chapitre 7 du rapport.

Les résultats du Luxembourg s'appuient sur les déclarations de 1 590 patients et 52 structures de soins primaires. Ces patients ont été sélectionnés par échantillonnage aléatoire à partir de la base de données Calculus des patients. Toutes les structures de soins primaires de la base de données Calculus des prestataires de soins de santé ont été invitées à participer à l'enquête.

Au Luxembourg, les structures de soins primaires ont répondu au questionnaire en ligne, tandis que les patients ont répondu au questionnaire en ligne et sur papier.

---

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions exprimées et les arguments employés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays Membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**L'ouvrage complet est disponible en français** : OCDE (2025), *Les systèmes de santé tiennent-ils leurs promesses ? Résultats de l'enquête PaRIS fondés sur les déclarations des patients*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/81af0784-fr>.

© OCDE 2025



Attribution 4.0 International (CC BY 4.0)

Cette œuvre est mise à disposition sous la licence Creative Commons Attribution 4.0 International. En utilisant cette œuvre, vous acceptez d'être lié par les termes de cette licence (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

**Attribution** – vous devez citer l'œuvre.

**Traductions** – Vous devez citer l'œuvre originale, identifier les modifications apportées à l'original et ajouter le texte suivant : En cas de divergence entre l'œuvre originale et la traduction, seul le texte de l'œuvre originale sera considéré comme valide.

**Adaptations** – Vous devez citer l'œuvre originale et ajouter le texte suivant : Il s'agit d'une adaptation d'une œuvre originale de l'OCDE. *Les opinions exprimées et les arguments utilisés dans cette adaptation ne doivent pas être rapportés comme représentant les vues officielles de l'OCDE ou de ses pays Membres.*

**Contenu provenant de tiers** – La licence ne s'applique pas au contenu provenant de tiers qui pourrait être incorporé dans l'œuvre. Si vous utilisez un tel contenu, il relève de votre responsabilité d'obtenir l'autorisation auprès du tiers et vous serez tenu responsable en cas d'allégation de violation.

Vous ne devez pas utiliser le logo de l'OCDE, l'identité visuelle ou l'image de couverture sans autorisation expresse ni suggérer que l'OCDE approuve votre utilisation de l'œuvre.

Tout litige découlant de cette licence sera réglé par arbitrage conformément au Règlement d'arbitrage de la Cour permanente d'arbitrage (CPA) de 2012. Le siège de l'arbitrage sera Paris (France). Le nombre d'arbitres sera d'un.